

**SERVICES D'URGENCE****APERÇU**

La fourniture de services d'urgence aux Premières Nations demeure un problème constant. Les Premières Nations sont davantage touchées par les situations d'urgence en raison de leur éloignement, de leur manque d'infrastructures, de ressources et de capacités essentielles en matière de sécurité. En ce qui a trait aux quatre piliers de la gestion des urgences : atténuation, préparation, intervention et rétablissement, il existe une grande disparité entre les Premières Nations et les autres collectivités de taille et de circonstances semblables partout au Canada. Cette disparité est encore accentuée par le manque d'inclusion et d'engagement des Premières Nations dans l'élaboration et la signature des ententes sur les services d'urgence actuellement en cours de négociation entre Services aux autochtones Canada (SAC) et les provinces.

Les phénomènes météorologiques violents causés par les changements climatiques aggraveront ces problèmes, et ils continueront d'avoir un impact sur les Premières Nations à l'avenir. Le Programme d'aide à la gestion des situations d'urgence de SAC collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales pour appuyer les Premières Nations et s'assurer qu'elles ont accès à des services d'aide d'urgence comparables à ceux offerts aux autres résidents de leur région respective. Les Premières Nations et leurs organisations peuvent obtenir du financement

pour des projets d'atténuation non structureaux dans le cadre de ce programme.

La résolution 03/2015, *Participation des Premières Nations à la préparation aux situations d'urgence*, demandait au gouvernement d'inclure les Premières Nations dans l'élaboration d'ententes relatives à l'atténuation, la préparation, l'intervention et la planification du rétablissement, et de continuer de veiller à ce que SAC et ses partenaires provinciaux travaillent en collaboration avec les dirigeants des Premières Nations. Les organisations des Premières Nations participent davantage aux pourparlers sur les services d'urgence, ce qui a eu pour effet de changer la façon dont le gouvernement négocie actuellement ces ententes de services.

L'Assemblée des Premières Nations continue de participer aux discussions de Sécurité publique Canada (SPC) avec les ministres responsables des situations d'urgence à l'échelle fédérale, des provinces et des territoires (FPT). Une réunion de l'APN, d'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), du Ralliement national des Métis (RNM), de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) et du Congrès des peuples autochtones (CPA) a été organisée à St. John's (Terre-Neuve) le 25 mai 2017. Le but de cette réunion était de cerner les priorités, les lacunes et les défis.

Le 29 octobre 2018, SPC, au nom du gouvernement du Canada, a souhaité la

COMPTE RENDU

Mars 2019

bienvenue aux représentants des Premières Nations pour la neuvième Table ronde annuelle sur la réduction des risques de catastrophe à Vancouver (Colombie-Britannique). Cette année, le thème de la Table ronde était « Faire progresser et mettre en valeur la réduction des risques de catastrophe au Canada ». Un élément clé de cette Plateforme nationale a été un atelier pour les autochtones, animé par l'APN, dont l'objectif était de recueillir les préoccupations des Premières Nations participantes au sujet de la réduction des risques de catastrophe. Ces préoccupations ont ensuite été transmises à une séance plénière où elles ont fait l'objet d'une discussion approfondie.

Le premier ministre a confié à SPC le mandat de : « travailler avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones et les municipalités pour élaborer un plan d'action global qui permettra au Canada de mieux prévoir les situations d'urgence et les catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques, de mieux s'y préparer et d'y répondre. »

À cette fin, SPC et les cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences (CSRGU) élaborent actuellement une stratégie de gestion des urgences au Canada afin de promouvoir une approche sociétale globale pour renforcer la gestion des urgences au pays.

La stratégie de gestion des urgences s'articulera autour des objectifs stratégiques suivants :

COMPTE RENDU

SPC prévoit des séances nationales de dialogue avec les Premières Nations afin d'obtenir des commentaires et fournir des informations concernant trois initiatives clés en matière de gestion des urgences — la stratégie de gestion des urgences pour le Canada, le réseau de sécurité publique à large bande et la gouvernance de la recherche et du sauvetage. L'APN attend les autorités finales de SPC avant

- Améliorer la collaboration et la gouvernance dans l'ensemble de la société pour renforcer la résilience.
- Améliorer la compréhension des risques de catastrophe dans tous les secteurs de la société.
- Mettre davantage l'accent sur les activités de prévention et d'atténuation des catastrophes dans l'ensemble de la société.
- Renforcer la capacité d'intervention et la coordination en cas de catastrophe et favoriser le développement de nouvelles capacités.
- Renforcer les efforts de rétablissement en reconstruisant mieux pour minimiser les impacts des catastrophes futures.

Le personnel de l'APN a assisté à la réunion des ministres FPT à Edmonton (Alberta) le 24 janvier 2019. À cette réunion, les ministres et l'APN, l'ITK, le RNM, l'AFAC et le CPA, ont discuté de mesures coopératives et collaboratives sur deux dossiers importants : faire progresser la stratégie nationale en matière de gestion des urgences, tout en reconnaissant les priorités de leurs organisations et des populations qu'elles représentent, et examiner et mettre à jour le répertoire des capacités en matière de gestion des urgences dans les collectivités autochtones. La version définitive de l'instrument de collecte de données sera remise aux participants de la collecte pour le répertoire, et sera utilisée avec les nouveaux contributeurs dans le cadre du déploiement national.

de lancer ces dialogues. Le premier atelier devrait avoir lieu en mars 2019 et les ateliers suivants seront organisés au cours de l'exercice financier 2019-2020.

SPC et l'APN ont terminé le projet de répertoire des capacités en matière de gestion des urgences dans les collectivités autochtones, ainsi que le projet pilote, et recueilleront des

données additionnelles d'autres participants des Premières Nations au cours des mois à venir.

Le 21 janvier 2019, des représentants de l'APN ont rencontré le ministre Marc Garneau de Transport Canada et les ministres responsables du transport et de la sécurité routière

À cette réunion, les représentants de l'APN ont présenté au ministre Garneau, et aux autres ministres, leurs préoccupations en matière de santé et de sécurité pour leurs Premières Nations en ce qui concerne le transport modal, le transport de matières dangereuses dans, ou près des territoires des Premières Nations, et des questions relatives au financement, aux capacités et à la formation.

Des lettres précisant ces préoccupations seront rédigées et envoyées au ministre de Transport

Canada, et une réunion de suivi dont la date reste à confirmer sera organisée en 2019-2020.

Pour faire suite à la Table ronde nationale du mois de novembre 2017 sur les risques d'inondation, le Comité consultatif sur les risques d'inondation, auquel siège l'APN, se réunira de nouveau au cours des prochains mois, avant l'arrivée imminente de la saison des inondations. Les participants discuteront des risques d'inondation, de l'accès aux cartes des inondations et de leur distribution, de la sensibilisation du public aux risques et de la gestion financière des risques d'inondation.

En date du 18 janvier 2019, on comptait 2 513 personnes évacuées à la suite d'inondations, 74 à cause de feux de forêt, 17 en raison de l'absence de services essentiels, 23 après des glissements de terrain et 2 627 personnes évacuées à long terme.

PROCHAINES ÉTAPES

- Conformément aux dispositions des résolutions 3/2015, *Participation des Premières Nations à la préparation aux situations d'urgence*, 06/2017, *Soutien aux Premières Nations de Colombie-Britannique touchées par la crise des feux de forêt*, et 46/2017, *Soutien à la First Nations Emergency Services Society de Colombie-Britannique*, adoptées à l'AGA, l'APN appuiera les organisations et les collectivités des Premières Nations dans l'élaboration de leurs régimes de gestion des urgences, ainsi que dans leurs activités d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement.
- L'APN continuera d'assurer le suivi de la résolution 03/2015, *Participation des Premières Nations à la préparation aux situations d'urgence*.
- L'APN continuera de diriger, en collaboration avec SPC, la mobilisation nationale avec les Premières Nations dans les dossiers de la stratégie nationale d'urgence pour le Canada, du réseau de sécurité publique à large bande et de la gouvernance de la recherche et du sauvetage.
- Les projets pilotes initiaux des Premières Nations visant à tester la méthodologie et la collecte de données sont terminés. Initialement, quatre Premières Nations avaient été proposées pour le pilotage de projets communautaires, la fin du répertoire et les projets pilotes, ce nombre est passé à 63 Premières Nations.
- L'outil de collecte de données est maintenant fin prêt et sera distribué aux personnes participant au projet de répertoire.
- L'APN collabore aussi avec SPC pour planifier et organiser le deuxième Forum national annuel sur la gestion des urgences prévu pour le mois de mai 2019, à condition d'obtenir l'approbation d'un appui financier.